

TITRES PROFESSIONNELS REQUIS POUR LES POSTES EN ASH

Travailler en RASED : aide à dominante pédagogique ou aide à dominante relationnelle			Titre requis*	
CIRCONSCRIPTION	ETABLISSEMENT	PERSONNEL		
FOIX-ASH	FOIX Cadirac	↘ 2 enseignants spécialisés à dominante relationnelle	CAPPEI (valence option G)	
	FOIX Nelson Mandela			
HAPC	LAVELANET GII	↘ 2 enseignants spécialisés à dominante relationnelle		
	TARASCON élém.			
PAMIERIS	PAMIERIS Canonges	↘ 2 enseignants spécialisés à dominante relationnelle		
	SAVERDUN Ecole Curie			
ST LIZIER	SAINT GIRONS H. Maurel	↘ 2 enseignants spécialisés à dominante relationnelle		
	LEZAT élémentaire			
FOIX-ASH	FOIX Lucien Goron	↘ 1 enseignant spécialisé à dominante pédagogique		CAPPEI (valence option E)
HAPC	MIREPOIX Jean Jaurès	↘ 1 enseignant spécialisé à dominante pédagogique		
PAMIERIS	PAMIERIS Cazalé	↘ 1 enseignant spécialisé à dominante pédagogique		
ST LIZIER	SAINT GIRONS H.Maurel	↘ 1 enseignant spécialisé à dominante pédagogique		
Autres supports ASH :			Titre requis*	
CIRCONSCRIPTION	ETABLISSEMENT	PERSONNEL		
Foix-ASH	CMPP de Foix	↘ 1 enseignant spécialisé à dominante relationnelle	CAPPEI (valence option G)	
Foix-ASH	FOIX Lucien Goron	↘ 1 enseignant spécialisé-TR en ASH	CAPPEI (toute option)	
Foix-ASH	DSDEN de l'Ariège	↘ 1 enseignant ressource TSA	poste à profil Professeur-e ressource TSA (valence option D)	
Foix-ASH	DSDEN de l'Ariège	↘ 1 enseignant coordonnateur de la plateforme d'appui à la scolarisation et de l'APADHE	poste à profil CAPPEI (valence option D)	
Enseigner en SEGPA ou EREA- Enseigner en milieu pénitentiaire (ULE)			Titre requis*	
ETABLISSEMENT	PERSONNEL			
SEGPA Collège de MIREPOIX	↘ 1 directeur adjoint	↘ 3 enseignants	CAPPEI (valence option F)	
SEGPA Collège de ST GIRONS	↘ 3 enseignants		Fiche poste ASH PE en EREA	
E.R.E.A. de PAMIERIS	↘ 1 directeur	↘ 13 enseignants avec une mission essentielle d'enseignement général qui intègre, selon les besoins, une part d'accompagnement pédagogique et éducatif		
Maison d'arrêt FOIX	↘ 1 enseignant / Responsable local d'enseignement en ULE		poste à profil CAPPEI (valence option F ou D)	

- **Certificat d'Aptitudes Professionnelles aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (BO n°7 du 16 février 2017 et BO n°10 du 11 mars 2021)** : Le certificat est destiné à attester la qualification des enseignants du premier degré et du second degré appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, dans les établissements scolaires, dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie, et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement.

			Titre requis*
CIRCONSCRIPTION	ETABLISSEMENT	PERSONNEL	
FOIX-ASH	FOIX GI - Lucien Goron GI	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	CAPPEI (valence option D)
HAPC	LAVELANET Lamartine GI	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
	MIREPOIX élém	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
	TARASCON Pradelet élém	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
PAMIERES	MAZERES élém	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
	PAMIERES Canonges	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
	PAMIERES Lestang élém	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
	SAVERDUN P. et M. Curie	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
ST LIZIER	SAINT GIRONS St Alary	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
	SAINT GIRONS H. Maurel	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
	LEZAT/LEZE	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-Ecole	
ST LIZIER	SAINT LIZIER	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS Ecole (à valence trouble du spectre autisme)	<u>poste à profil</u> CAPPEI (valence option D)

Coordonner une ULIS-COLLÈGE			Titre requis*
ETABLISSEMENT	PERSONNEL PREMIER ET SECOND DEGRÉ		
Collège de FOIX Lakanal	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-COLLÈGE		<u>poste à profil</u> Enseignant-e coordonnateur-trice ULIS-collège (valence option D)
Collège de LAVELANET Pasteur	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-COLLÈGE		
Collège de MAZERES	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-COLLÈGE		
Collège de MIREPOIX	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-COLLÈGE		
Collège Pierre Bayle de PAMIERES	↘ 2 enseignants/coordonnateurs d'ULIS-COLLÈGE		
Collège Rambaud de PAMIERES	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-COLLÈGE		
Collège de SAVERDUN	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-COLLÈGE		
Collège de SAINT GIRONS	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-COLLÈGE		
Collège de TARASCON	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-COLLÈGE		

Coordonner une ULIS-PRO en réseau			Titre requis*
ETABLISSEMENT	PERSONNEL PREMIER ET SECOND DEGRÉ		
LP Jean Durroux de FERRIERES	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-PRO		<u>poste à profil</u> Enseignant-e coordonnateur-trice ULIS-pro (valence option D)
LP François Camel de SAINT GIRONS	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-PRO		
LP Pyrène de PAMIERES	↘ 1 enseignant/coordonnateur d'ULIS-PRO		

Enseigner en Unité d'Enseignement en interne (UEi) ou externalisée (UEE)		Titre requis*
ETABLISSEMENT	PERSONNEL	
I.T.E.P LA TOUR DU CRIEU	↘ 2 enseignants en UEI ou UEE (localisée à l'EREA de Pamiers)	CAPPEI (valence option D)
I.M.E. "Les Hirondelles" ST JEAN DE FALGA	↘ 2 enseignants en UEI ou UEE (localisée à l'école élémentaire de Verniolle)	
I.M.E. DE LEZAT	↘ 1 enseignant en UEI et UEE (localisée à l'école et au collège de Lezat/Lèze)	
EPMS La Vergnière L'HERM FOIX	↘ 4 enseignants en UEI ↘ 2 enseignants en UEE (localisées au collège Pasteur et au lycée professionnel de LAVELANET) ↘ Sur proposition du directeur de l'EPMS, 1 coordonnateur pédagogique d'UE sera désigné l'IA-DASEN pour 50% de coordination/semaine	
Institut Pierre Bardou EYCHEIL	↘ 2 enseignants en UE	
EPMS La Vergnière L'HERM FOIX	↘ 0,5 enseignant en hôpital de Jour	poste à profil (valence option D)
Hôpital de jour de St LIZIER	↘ 0,75 enseignant coordonnateur de l'UE en hôpital de jour	poste à profil (valence option D)
UEMA rattachée à l'école Paul Delpech de VARILHES	↘ 1 enseignant/coordonnateur de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme)	poste à profil (valence option D)
UEEA rattachée à l'école de MONTGAILHARD	↘ 1 enseignant/coordonnateur de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme)	poste à profil (valence option D)

Assurer les fonctions d'Enseignant Référent pour la Scolarisation des élèves en situation de Handicap			Titre requis*
Fonction	ETABLISSEMENT	PERSONNEL	
ERSH : Foix	Collège de FOIX Lakanal	↘ 1 enseignant spécialisé	poste à profil Enseignant Référent pour la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (ERSH) (toute option) poste à profil ERSH + Coordonnateur PIAL (toute option)
ERSH : Tarascon/Ax les thermes	Collège du Sabarthès/Montcalm de TARASCON/VICDESSOS	↘ 1 enseignant spécialisé	
ERSH : Mas d'Azil et ESMS	Collège du MAS D'AZIL	↘ 1 enseignant spécialisé	
ERSH : St Girons	Collège de SAINT GIRONS	↘ 1 enseignant spécialisé	
ERSH : Mirepoix/Lavelanet	Collège de MIREPOIX	↘ 1 enseignant spécialisé	
ERSH : Pamiers	Collège BAYLE de PAMIERS	↘ 1 enseignant spécialisé	
ERSH : Mazères/Saverdun	Collège de MAZERES	↘ 1 enseignant spécialisé	
ERSH : MDPSH	MDPSH à Foix	↘ 1 enseignant spécialisé	
Coordination PIAL + ERSH	DSDEN de l'Ariège	↘ 1 enseignant spécialisé	



Enseignants d'enseignement général en EREA : Missions et profil

Textes de références : Circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015 et circulaire n° 2017-076 du 24-4-2017

1 – LE POSTE	<p>Public concerné: Le poste est ouvert aux enseignants du 1^{er} degré titulaires du CAPPEI ou en cours de formation.</p> <p>Cadre d'exercice: Conformément à la circulaire n° 2017-076 du 24-4-2017 les enseignants d'enseignement général en EREA assurent une mission essentielle d'enseignement, laquelle, compte tenu de la spécificité des besoins des publics accueillis, intègre une part d'accompagnement pédagogique et éducatif. L'enseignement général est dispensé dans des divisions qui ne dépassent pas 16 élèves. L'encadrement pédagogique et éducatif des internes est, pour un enseignant, de 8 élèves.</p> <p>Obligation réglementaire de service : 21 heures +2 heures de synthèse et de coordination.</p> <p>Service des enseignants: Dans le cadre des 21 heures, le services de tous les enseignants heures comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↘ les activités d'enseignement en classe ; ↘ les activités de fin d'après-midi jusqu'au repas du soir (19 h 00) ; ↘ les enseignements pratiques interdisciplinaires ; ↘ les activités encadrées du mercredi après-midi ; ↘ et, le cas échéant, l'encadrement de projets dont certaines réalisations peuvent se dérouler en soirée. <p>Lieu de rattachement : EREA de Pamiers</p>
2 – MISSIONS	<p>Sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement, l'enseignant d'enseignement général a pour mission de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ↘ Organiser son enseignement à partir des programmes afin d'amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ↘ Répondre aux besoins spécifiques des élèves par les méthodes pédagogiques relevant de l'enseignement adapté. ↘ Participer à la formation générale des élèves par la mise en œuvre d'activités pédagogiques, culturelles, artistiques, sportives et des parcours éducatifs. ↘ Assurer un suivi des élèves dans les périodes de stage avec les PLP. ↘ Adapter son enseignement par l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage, l'ajustement des démarches pédagogiques et des approches didactiques. ↘ Assurer le rôle d'enseignant référent pour la gestion des projets individualisés de formation des élèves, ↘ Aider à résoudre ou à prévenir l'aggravation des difficultés d'apprentissage par une aide et un soutien au travail personnel de l'élève. ↘ Assurer un rôle pédagogique et éducatif dans le cadre de l'internat en proposant aux élèves jusqu'au repas du soir et le mercredi des apprentissages sous forme d'activités, culturelles, sportives et artistiques. ↘ Accompagner les apprentissages et les temps d'études ainsi que le processus d'insertion sociale et professionnelle. ↘ Participer aux deux heures hebdomadaires de réunion et de synthèse arrêtées par le chef d'établissement. ↘ Concourir et participer à la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS) des élèves en situation de handicap.
3 – QUALITES REQUISES	<p>Les qualités requises sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↘ Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans la mise en œuvre de son enseignement ↘ Savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet individuel de formation ↘ Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant ↘ Avoir le sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication ↘ Posséder une bonne connaissance des parcours d'orientation et des poursuites d'études ↘ Faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité pour le bon fonctionnement de l'établissement, ↘ Avoir le sens de l'organisation, savoir travailler en équipe ↘ Confidentialité et devoir de réserve sont primordiaux

Personne en charge du dossier : M. DE LA CRUZ Michel- IEN FOIX Pays de Foix ASH 05.67.76.52.82